Communications de la Chambre de commerce suisse en France

Objekttyp: **Index**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **18 (1938)**

Heft 2

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

COMMUNICATIONS DE LA CHAMBRE DE COMMERCE SUISSE EN FRANCE

Henri Heer †

Le 6 décembre dernier, à l'âge de 67 ans, s'est éteint, après une longue maladie, M. Henri Heer-Huber qui fut longtemps Président du Conseil d'Administration de la Fabrique de Soieries **Heer et Cie** à Thalwil, Président du Conseil d'Administration de la Société Anonyme **Leu** et Membre du Conseil de Surveillance de la Société Suisse d'Assurances Fédérales sur la vie humaine, à Zurich.

Rappelons que M. Heer, pendant la guerre, conduisit avec succès, en France, des négociations relatives au ravitaillement de la Suisse et qu'il fit partie, de 1920 à 1932, du Conseil d'Administration de la Chambre de Commerce Suisse en France, au sein duquel il représentait, avec beaucoup d'autorité et de distinction, l'industrie zurichoise des soieries. Il y a laissé le souvenir d'un homme d'une brillante intelligence et d'un grand dévouement à la cause des intérêts économiques franco-suisses.

Nous réitérons à Mme Heer, sa veuve et à ses anciens collaborateurs de la Maison **Heer et Cie** l'expression de notre vive sympathie pour la grande perte qu'ils viennent d'éprouver.

Prochaines réunions de la Compagnie :

Comité de Direction : Vendredi 11 mars 1938, à 17 h. 30.
Conseil d'Administration : Mardi 22 mars 1938, à 17 h.

État nominatif des membres :

Le Comité de Direction, dans sa séance du 7 janvier 1938, a homologué les démissions et nouvelles adhésions suivantes :

Démissions :

Association des Commerçants Lausannois, Lausanne; Barbey (Maurice), Valeyres-sous-Rances; Barth (Edouard), Paris; Bloch (Henri S.), La Chaux-de-Fonds; David (Roger), Paris; Fango C°, Rapperswil; Francillon et Cie, S. A., Lausanne; Haeberling (Auguste), Deuil-la-Barre; Hasler, S. A., Berne; Naef (Jacques), Paris; Strubin (E. O.), Soleure; Vogel (M.) et Cie, S. A., Oerlikon; Associated Investments, Paris; Porter et C° (H. G.), S. A., Paris.

Admissions :

Membres « actifs » :

Bobst (J.) et Fils, S. A., machines pour l'industrie du papier et du carton, Lausanne.

Kurt (Roger), représentant en grains, Lyon.

Mayet (Gustave), vente et construction de machines-outils, Morez-du-Jura.

Meyer (Maurice-Etienne), avocat, Lausanne.

Effectif au 30 décembre 1938..	1.232 membres
Démissions homologuées le 7 janvier 1938	14 —
	1.218 membres
Admissions homologuées le 7 janvier 1938	4 —
Effectif au 7 janvier 1938..	1.222 membres

Paiement des cotisations 1938

Il est rappelé que les cotisations sont à verser **dans le premier trimestre de l'année.** Ce paiement peut être effectué :

En France, soit par un versement en espèces ou par la remise d'un chèque en banque, à notre Secrétariat général (16, avenue de l'Opéra, Paris, Ier) ou aux Secrétariats de nos Sections (à Lyon, 6, quai Général-Sarrail, et à Marseille, 7, rue d'Arcole), soit par un versement au compte de chèques postaux, à Paris, n° 32.44;

En Suisse, soit à notre compte auprès de la Société de Banque suisse à Lausanne, soit par un versement au compte de chèques postaux à Lausanne, n° 11.1072.

Pour le montant des cotisations, veuillez consulter le tableau de la page 49, reproduisant les nouveaux taux minimums votés par l'Assemblée générale extraordinaire du 24 novembre 1937.

Renouvellement des cartes d'identité

Le Secrétariat général rappelle aux membres domiciliés dans le département de la Seine qu'il est à leur disposition pour s'occuper, en leur lieu et place, du renouvellement de leur carte d'identité; le délai pour ces formalités est de trois mois à compter de l'échéance de la carte. Toutefois, la plupart des cartes ont été établies jusqu'au 31 décembre 1939 et ce n'est que dans des cas exceptionnels qu'elles peuvent arriver à terme à une autre date.

Rédaction de la « Revue Economique Franco-Suisse »

Les opinions émises par les collaborateurs réguliers ou occasionnels du Secrétaire général de la Chambre de Commerce suisse en France, chargé de la rédaction de la « Revue Economique Franco-Suisse », n'engagent pas la Chambre de Commerce suisse en France.

Déjeuner du mercredi

Le déjeuner suisse du mercredi a lieu chaque semaine, à l'hôtel Saint-Pétersbourg, 33 et 35, rue de Caumartin, à 12 h. et demie. Le prix du déjeuner (boisson et service compris) est de 25 francs.

Le Home Suisse de Paris

Le Comité du Home Suisse nous charge de communiquer que le Home Suisse pour jeunes filles rouvrira, sous une nouvelle direction, au commencement de mars, 13, rue Hallé, Paris, 14e (Métro Denfert-Rochereau).